



Après mon intervention lors du Forum Social Mondial à Evry, où j'étais invité samedi après-midi, j'ai envoyé un communiqué de presse rappelant pourquoi et comment nous sommes passés en régie publique pour la distribution de l'eau potable à la Communauté d'Agglomération Les Lacs de l'Essonne. J'y tends la main aux élus voisins pour leur apporter une expertise publique afin qu'ils fassent de même. Je vous le livre pour que vous en preniez connaissance in extenso.

Le Forum Social Mondial s'arrêtait à Evry samedi 5 février. J'étais convié pour intervenir sur la gestion publique de l'eau. C'est la preuve que l'idée que l'eau est un bien commun du vivant avance.

L'eau n'est pas une marchandise et grâce à nos amis Boliviens, l'ONU a désormais adopté cette position au nom de la communauté internationale. Le travail de fond entamé sur ce sujet par Danielle Mitterrand et sa fondation a payé.

Pourtant, en France, trop souvent encore, l'eau est source de profits. C'est pourquoi j'ai décidé de sortir de la gestion privée et de créer une régie publique pour gérer l'eau potable sur le

territoire de la Communauté d'Agglomération que je préside. On nous avait promis les pires difficultés, pourtant nous y sommes parvenus sans encombre. Au contraire, cela permet bon nombre d'avancées :

- associer les habitants à sa gestion et ainsi sensibiliser à l'économie de la ressource ou au fait que l'eau du robinet est entre 600 et 900 fois moins chère que l'eau minérale en bouteille ;

- offrir les premiers litres d'eau indispensables à la survie, supprimer l'abonnement et toute part fixe ;

- dissocier le prix du service de l'eau selon qu'elle est à usage familial ou à usage professionnel ;

- établir un tarif progressif et non plus dégressif par rapport à la consommation ;

- multiplier par 6 les investissements annuels sur le réseau, afin d'en limiter les fuites et de maintenir un réseau en bon état pour les générations futures ;

- baisser de 37 % la facture malgré tous les points que je vous ai indiqués ci-dessus.

Aujourd'hui, je propose aux élus des communes environnantes de profiter de ce mode de gestion. Fort de l'expérience acquise, je propose de mettre à leur service une expertise publique pour passer en régie publique. J'ai d'ores et déjà tendu la main aux présidents des communautés d'agglomération d'Evry Centre Essonne et du Val d'Orge, respectivement Manuel Valls et Olivier Léonhardt. A terme, c'est même un outil commun de gestion publique qui pourrait être envisagé, prenant en charge le service de l'eau de sa potabilisation jusqu'à sa distribution.

J'ai également sollicité le Maire de Savigny-sur-Orge, Laurence Spicher-Bernier. Je regrette l'occasion manquée par les Maires d'Athis-Mons et de Juvisy-sur Orge qui, alors qu'ils avaient la même opportunité que nous et que je leur avais proposé l'expertise publique dont nous avons bénéficié, ont ré-adhéré ad vitam aeternam au SEDIF sans étude préalable, s'engageant avec Veolia pendant 12 ans.

A Viry-Chatillon, le 5 février 2011

Gabriel AMARD